

Que l'État formule ses griefs, de vrais

ÉCRIT PAR LECOURRIERDEGUADELOUPE.COM / PIERRE-ÉDOUARD PICORD

19 octobre 2018

Donc il s'agit de limogeage. Décision prise en haut lieu. Il concerne Marie-Paule Bélénus-Romana directrice générale de la Semsamar. Le Courrier de Guadeloupe avait pris le contre-pied du tollé médiatique qu'avait suscité la révélation de son salaire en 2013. Nous nous refusons de hurler avec les loups, et nous ne commencerons pas aujourd'hui. Il ne nous appartient pas non plus de juger du bien-fondé des velléités de l'État d'écarter la directrice de la Semsamar. Contre cette décision, les arguments faciles de race, de sexe et même d'identité guadeloupéenne ne nous semblent ni probants ni convaincants. Être guadeloupéen n'est ni un diplôme, ni un gage de compétence. Même si l'élan de solidarité qui s'est fait jour en faveur de la directrice de la Semsamar conserve tout son sens. Nous avons préféré consulter le dernier rapport de l'Ancols à propos de la Semsamar. Il date de 2016. Nous y avons recherché les griefs qui pourraient être reprochés à Marie-Paule Bélénus-Romana. En gros, l'acteur de contrôle et d'évaluation des organismes d'Action logement et du logement social relève "des attributions irrégulières de logements, des irrégularités dans la commande publique, une implication insuffisante du conseil d'administration dans la définition de la stratégie, une trésorerie tendue".

Des faiblesses qu'on pourrait relever chez tous les bailleurs sociaux. En contrepartie l'Ancols souligne le dynamisme de la Semsamar (multi-activités), un parc social récent, de bonne qualité et une bonne capacité de l'offre locative. Le rapport fait état de plusieurs améliorations apportées par la gouvernance depuis les conclusions de la Miilos en 2013. Dans le rapport de l'Ancols, nous n'avons pas relevé de détournements de fonds, ou autres infractions pénales. L'impression générale qui se dégage de ce rapport c'est que la Semsamar est une grosse machine. Avec ses vertus et ses défauts. J'ajoute que la Semsamar est surtout une machine utile. Si le gouvernement a d'autres griefs à l'encontre de Marie-Paule Bélénus-

Romana qu'il les communique, vite. À défaut, il traînera auprès des Guadeloupéens une image de pouvoir outrancier, partisan et vindicatif. Car en l'état actuel des connaissances, il n'y a pas de quoi organiser une telle fatwa.